

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Procès-verbal de la réunion du 22 avril 2024

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions jointes du 1er mars 2024 et du 15 mars 2024
2. Echange de vues avec le Premier ministre Luc Frieden à la suite du Conseil européen extraordinaire des 17 et 18 avril 2024
3. Examen du tableau contenant la proposition de classement des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux
4. Divers

*

Présents : M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Patrick Goldschmidt, M. Gusty Graas, M. Christophe Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Sam Tanson

M. Luc Frieden, Premier ministre

Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membre du Parlement européen

M. Georges Engel, Remplaçant de M. Yves Cruchten

Mme Danielle Wolter, de l'Administration parlementaire

Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Yves Cruchten, M. Emile Eicher, Mme Paulette Lenert, M. Meris Sehovic, Mme Joëlle Welfring

M. David Wagner, observateur délégué

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, Mme Martine Kemp, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

Mme Tania Tennina, de l'Administration parlementaire

M. Yves Carl, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Gusty Graas, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions jointes du 1er mars 2024 et du 15 mars 2024**
2. **Echange de vues avec le Premier ministre Luc Frieden à la suite du Conseil européen extraordinaire des 17 et 18 avril 2024**

Monsieur Christophe Hansen (CSV) ouvre la réunion, car le Président de la Commission, Monsieur Gusty Graas (DP), est en retard.

Le Premier ministre, Monsieur Luc Frieden (CSV), explique que le premier jour de la réunion du Conseil européen avait au programme la situation géopolitique. C'était une réunion intensive en raison de la situation actuelle.

Le Président Volodymyr Zelenski a participé en ligne. Il insistait sur l'importance de soutenir l'Ukraine, notamment en lui fournissant de la munition. Il a insisté sur le fait qu'Israël ait reçu des missiles surface-air et il a demandé que l'Ukraine en reçoive aussi. Concernant l'Ukraine, il ne peut pas fournir des informations fondamentalement nouvelles aux députés. Monsieur Luc Frieden a abordé la conférence ayant lieu en Suisse pendant la réunion du Conseil, car de nombreux détails restent à être définis.

Le Premier ministre est d'avis que la force de l'Europe était d'être unie quant au conflit en Ukraine, sauf concernant certains aspects techniques. Les dirigeants politiques présents au Conseil européen ont décidé de se coordonner avant leur participation à la conférence en Suisse.

Le Premier ministre est également d'avis qu'il faut parler d'une conférence « sur le chemin de la paix », car pour pouvoir parler d'une conférence de paix, il faut que les deux parties en conflit participent, ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Il souligne l'importance de la participation d'États tiers et pas seulement de représentants des États membres de l'Union européenne (ci-après « UE »). Cette conférence aura lieu au mois de juin peu après le G7, en raison de la présence du Président des États-Unis en Europe.

Le Premier ministre indique qu'il n'a pas encore entièrement saisi l'objectif de la conférence et explique que de nombreux éléments restent à être définis. De plus, il faut encore déterminer le format de la conférence, il pense qu'elle se passera au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

Concernant le conflit au Proche-Orient, ils étaient d'accord que l'Iran représentait un danger pour toute la région. Le monde arabe est plus uni avec l'UE pour dire que l'Iran constitue un danger et qu'il faut veiller à ce que l'Iran ne développe pas ses capacités nucléaires. L'Iran est conscient du fait qu'un faux pas pourrait susciter une réaction assez sévère au niveau international.

La situation est très tendue au Proche-Orient et un appel a été fait en faveur d'une désescalade de la situation. La situation au Liban est également assez sévère, l'orateur explique que Chypre est envahie par des réfugiés libanais. Madame Von der Leyen se rendra au Liban au mois de mai afin de mener des discussions et envisager des solutions.

Israël a un conflit au nord avec le Hezbollah et au sud avec la Palestine, ce qui est une situation très complexe. Le Luxembourg soutient une solution réinstaurant la paix et préconise solution à deux États.

Il n'y a pas de vue unanime concernant la reconnaissance de l'État de Palestine au sein du Conseil européen. Il explique qu'il manque un interlocuteur en Palestine, notamment parce qu'ils n'ont pas organisé d'élections pendant plusieurs années. Il conclut en soulignant que cette région est limitrophe à certains pays de l'UE, ce qui explique pourquoi les pays les plus proches sont assez inquiet concernant les derniers développements.

Les conclusions de la réunion du Conseil européen mentionnent de nouveau la Turquie, ce qui n'était plus le cas depuis des années. Il rappelle que cette dernière fait partie de l'OTAN et a organisé des élections libres. Ce sont notamment les élections communales qui ont démontré cela. Les dirigeants ont un intérêt stratégique à entretenir une relation stable avec Turquie, qu'ils souhaitent développer.

La deuxième journée du Conseil européen était dédiée à des questions économiques. Le Premier ministre rappelle que l'UE a perdu en compétitivité face au États-Unis et à l'Asie, notamment la Chine. Monsieur Enrico Letta a rédigé un rapport¹ qui s'intéresse au renforcement et à la mise en œuvre du marché intérieur de l'Union européenne. Cela est un plaidoyer que le Luxembourg tient depuis des années. Le Premier ministre informe la Commission du fait que Monsieur Enrico Letta viendra au Luxembourg dans le cadre de sa participation à une conférence.

Si Monsieur Enrico Letta rédige le rapport, il revient aux institutions européennes de mettre le rapport en œuvre. Pour le Premier ministre la compétitivité, le marché intérieur et l'union des marchés capitaux forment un ensemble. Il faut voir comment on peut intégrer les épargnes des particuliers dans les investissements. Il explique qu'en Europe la plupart des entreprises empruntent de l'argent majoritairement auprès des banques, ce qui veut dire qu'ils ont moins de moyens à leur disposition. En Europe, une grande partie de l'argent est déposé dans les banques, où il reste inactif.

Monsieur Letta propose de renommer l'Union des marchés de capitaux en « Union de l'épargne et des investissements » ; une proposition que le Premier ministre salue. Sur le fond, cela est assez complexe car il s'agit également du droit à la faillite et de la manière d'organiser tout cela, ce qui relève de la compétence des Etats membres.

Un point qui était très discuté était la surveillance de l'Union des marchés de capitaux. Il n'est pas encore clair où et comment cette surveillance sera opérée. Le rapport mentionne aussi des aspects de fiscalité dont il propose une harmonisation sans exactement préciser, quoi harmoniser.

Le Premier ministre explique que le Luxembourg est d'avis qu'il faut éviter une surréglementation ainsi qu'une centralisation exagérée. Ce point de vue n'est pas partagé par tous les dirigeants politiques représentés au sein du Conseil. C'est un débat assez complexe qui mérite d'être creusé, également au sein du gouvernement luxembourgeois, car il reviendra.

Dans les conclusions, ils ont retenu que la Commission européenne sera chargée de faire une évaluation et de chercher des solutions plus efficaces.

Le Premier ministre termine son intervention.

Monsieur Gusty Graas assure désormais la présidence de la réunion. Il remercie le Premier ministre de son intervention et ouvre l'échange de vues.

¹ <https://www.consilium.europa.eu/media/ny3j24sm/much-more-than-a-market-report-by-enrico-letta.pdf>

Madame Sam Tanson (*déi gréng*) est particulièrement interpellée par le rapport Letta. Ce rapport est un instrument très intéressant. Elle observe que d'un côté le Premier ministre souligne la nécessité d'adopter une approche commune pour augmenter la compétitivité de l'UE, et de l'autre côté il semble que le Luxembourg bloque les efforts communs à travers sa position. Elle ne comprend pas tout à fait pourquoi le Premier ministre est adversaire d'une surveillance centralisée ainsi que de l'idée de charger l'ESMA de la prise en charge de cette surveillance. Elle ne suit pas entièrement l'argumentation à cet égard et demande des explications supplémentaires.

Monsieur Laurent Mosar (CSV) ne partage pas le point de vue de Madame Sam Tanson. Il est d'accord concernant la nécessité d'augmenter la compétitivité. Il est cependant sceptique vis-à-vis de la possible surréglementation qui pourrait découler d'une centralisation de la surveillance et comprend qu'il faut être vigilant à cet égard. Il ne pense pas que le Luxembourg bloque les efforts communs. Il est d'avis qu'il faut déterminer comment mettre en place une réglementation efficace. Selon lui la régulation au Luxembourg est efficace et efficiente. Il précise également que la mise en œuvre est effectuée de manière sérieuse et rigoureuse. Ainsi, il pense qu'il faut s'intéresser avant tout à la réglementation qui ne devra pas empiéter sur la compétitivité. Il veut savoir comment cette analyse de l'efficacité des régulations dans les différents pays membres sera effectué.

Il indique également avoir lu dans la presse allemande que la position de l'Allemagne n'est pas unanime. Il explicite cette affirmation en expliquant que Monsieur Lindner a une position plus nuancée dans ce dossier que Monsieur Olaf Scholz. Il demande si la position de l'Allemagne est définitive ou si elle est susceptible de changer. Il doute que ce soit avantageux pour l'Allemagne que la compétence de surveillance soit donnée à l'ESMA.

Monsieur Franz Fayot (LSAP) estime également que le rapport Letta est très intéressant et contient des pistes très prometteuses, notamment concernant le renforcement du marché intérieur, une 5^e liberté du marché unique concernant la recherche², ainsi que la création d'un marché intérieur en énergies, en télécommunications et en marchés de capitaux. Il espère que le rapport ne tombera pas dans l'oubli. Il rappelle aussi que Monsieur Mario Draghi publiera également un rapport à la demande de la Commission européenne avant l'été.

Il veut savoir si le gouvernement luxembourgeois partage les conclusions du rapport Letta, notamment car le marché intérieur est le fondement de la prospérité du Luxembourg. Il pense qu'il faut soutenir la mise en œuvre du rapport. Il souligne que la discussion autour de l'ESMA n'est pas nouvelle et explique qu'elle soulève également des discussions très techniques. Le blocage d'une telle décision remet en question la crédibilité politique du Luxembourg. Il est d'avis qu'il ne faut pas trop se braquer dans cette discussion.

Il aborde ensuite le sujet du conflit en Ukraine et s'intéresse en particulier aux paquets de mesures adoptés par le parlement des États-Unis. Il souhaite savoir si les moyens supplémentaires mis à disposition par les États-Unis changeront.

² « *The Single Market was built upon four fundamental freedoms: the free movement of goods, services, people, and capital. These cornerstones have played a pivotal role in enhancing competition, fostering prosperity, erasing borders, and shaping a unified European identity by facilitating an environment where economic and personal activities could flourish without the constraints of national boundaries. However, in the face of the 21st century's challenges and opportunities, these four freedoms, while still crucial, are not sufficient to harness the full potential of the European Union in the realm of global innovation and a knowledge-based economy. Thus, adding a fifth freedom – enshrined in Title XIX of the TFEU – to the previous ones is here proposed as an indispensable extension of the established framework.* » [Enrico Letta - Much more than a market \(April 2024\)](#)

Monsieur Christophe Hansen (CSV) aborde trois points.

Il commence par le conflit au Proche-Orient. Il est d'accord qu'une désescalade serait dramatique. Il demande si le lien de l'Iran, grand fournisseur en armes, la Russie a été discuté lors du Conseil européen. Il estime que la Russie n'a pas intérêt à ce que ce conflit au Proche-Orient persiste. Il demande si ce point a été pris en compte et ce que cela veut dire dans le contexte du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Il pense notamment aux sanctions prises par l'UE à l'égard de l'Iran, qui fournit des armes à la Russie.

Il s'intéresse ensuite à la conférence en Suisse, il veut savoir quelles sont les attentes de la Suisse vis-à-vis des participants. Il explique que le Luxembourg peut soutenir l'Ukraine avec de l'argent, mais précise que l'industrie luxembourgeoise produit également du matériel intéressant pour l'Ukraine. Il pense notamment à la production d'appareils de vision nocturne, aux satellites ou encore aux antennes. Il demande si ce ne serait pas pertinent d'établir une liste contenant ce que les entreprises luxembourgeoises peuvent offrir. Ainsi l'économie luxembourgeoise pourrait également en profiter. Il est d'avis qu'il faudrait envisager une aide plus ciblée que de l'argent.

En dernier lieu, il adresse le rapport Letta et s'intéresse plus particulièrement à l'éducation, l'innovation et la recherche. Il demande comment le Luxembourg peut collaborer efficacement avec ses pays partenaires. Il pense avant tout au développement de « Green Valleys » et veut savoir ce que le Luxembourg peut faire pour y contribuer. Le Luxembourg devra probablement coopérer avec ses pays voisins dans ce domaine.

Le Premier ministre, Monsieur Luc Frieden (CSV) répond aux questions en deux blocs en commençant par les questions liées à l'économie.

Concernant l'Union des marchés des capitaux, le Luxembourg est en faveur d'un marché intérieur européen. Le Premier ministre souligne que le Luxembourg ne bloque aucune mesure au niveau européen. Il explique que le Luxembourg a toujours été en faveur du marché intérieur et de l'union des marchés des capitaux. Le point sur lequel le Luxembourg est sceptique est, aux côtés de certaines questions fiscales, celui de la surveillance. La question est celle de l'efficacité de la bureaucratie. Il faut analyser s'il est plus efficace de mettre en place une surveillance centralisée pour toute l'Union européenne ou si la surveillance continuera à être effectuée au niveau national. Il faudra évaluer laquelle des solutions attirera le plus d'investisseurs vers l'UE.

Il ne sait pas comment cette évaluation sera opérée. La Commission européenne en a été chargée et il faut attendre le résultat.

Le Premier ministre est d'accord avec les grandes conclusions du rapport Letta et précise qu'il est sous-entendu qu'il n'adhère pas à chaque phrase. Il explique qu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur la politique intérieure de l'Allemagne. Il observe toutefois que la décision finale appartient au Chancelier allemand.

Il revient ensuite sur la 5^e liberté fondamentale du marché unique, à savoir la recherche. Il salue entièrement cette idée et est d'avis que cela doit être creusé. Le premier ministre répète que Monsieur Enrico Letta se rendra au Luxembourg et évoque pouvoir lui proposer de venir également à la Chambre des Députés.

Sur le deuxième bloc de questions, portant sur la géopolitique, il explique que les actions aux États-Unis ont triplé en valeur ces dernières dix années comparées aux actions européennes. Les prix de l'énergie jouent un rôle important dans cette analyse, notamment en raison de leur autonomie énergétique.

Le fait que leur marché intérieur fonctionne davantage est également un facteur. Une grande partie du capital privé est investi dans l'économie. Une grande partie des fonds européens sont investis dans l'économie états-unienne.

Concernant les points abordés par Monsieur Christophe Hansen, il répond que le lien a été fait entre l'Iran et la Russie lors de la réunion du Conseil européen. Il explique que le conflit en Ukraine et celui au Proche-Moyen sont liés malgré le fait que ce soient deux conflits différents.

Le Premier ministre explique encore qu'ils sont en train d'évaluer quelles productions luxembourgeoises pourront bénéficier à l'Ukraine. Cela est cependant fait de manière générale et non dans le contexte de la conférence en Suisse.

Madame Liz Braz (LSAP) revient sur le rôle de l'Iran au Proche-Orient, et veut savoir s'il y a un accord au sein du Conseil européen quant à cette situation.

Elle adresse ensuite le fait que le Président français ait utilisé le nouveau nom proposé par Monsieur Letta pour l'Union des marchés des capitaux lors d'une conférence de presse. Elle veut savoir s'il y avait un consensus quant à cela ou si c'était une initiative du Président Macron.

Monsieur Paul Galles (CSV) a été approché plusieurs fois au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) par des organisations iraniennes, concernant la classification du corps des gardiens de la révolution islamique comme organisation terroriste. Il demande s'il y a des réflexions quant à des sanctions à l'égard de l'Iran. Il veut savoir s'il y a une décision par rapport à classification du corps des gardiens de la révolution islamique comme organisation terroriste.

Monsieur Sven Clement (Piraten) revient sur l'Union des marchés des capitaux. Il y a une fragmentation au niveau des 27 États membres de l'UE en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures de renforcement de la compétitivité. Il veut savoir ce que la Commission pourra apporter comme éléments de discussion supplémentaires après la publication des rapports Draghi et Letta. Il se demande également ce que c'est exactement le digital euro.

Concernant la géopolitique, il peut constater que de plus en plus de conflits figurent sur les ordres du jour des réunions du Conseil européen. Il ne voit cependant pas comment l'UE veut adopter une position européenne unie afin de trouver des solutions pour ces conflits.

Le Premier ministre, Monsieur Luc Frieden (CSV) explique que tous les États membres étaient d'accord sur le fait que l'Iran présente un danger. Il explique que les divergences étaient plutôt présentes au niveau de l'approche concernant les éventuelles solutions. Ils étaient tous d'accord sur la nécessité d'adopter des sanctions, surtout au niveau des drones. La plupart des États membres de l'UE sont d'avis qu'il faut maintenir le dialogue avec l'Iran.

Il revient sur les propos de Monsieur Sven Clement. Les dialogues au sein du Conseil européen sont très enrichissants mais il faut constater que l'UE n'a pas une seule position unie en matière de politique étrangère. Il souligne toutefois qu'ils sont d'accord sur les grandes lignes. Pour des raisons historiques il y a cependant des divergences sur les détails, ce qui requiert une certaine précaution. Le Premier ministre est d'avis que tous ces conflits internationaux rendent tous les enjeux politiques beaucoup plus compliqués au niveau international.

Dans ce contexte, il souligne que le haut représentant de l'UE ne possède pas de grands pouvoirs.

Concernant la classification du corps des gardiens de la révolution islamique comme organisation terroriste, cela n'a pas été discuté lors de la réunion Conseil européen. Il pense avoir compris que les ministres des Affaires étrangères sont en train de traiter cette question. Apparemment il faut analyser les bases légales avant de pouvoir apporter une réponse définitive à cette question.

Il revient sur une des questions de Madame Liz Braz et explique que Monsieur Letta, dans son rapport, propose de renommer ladite Union en «Savings and Investments Union», et le Président français a utilisé cette proposition lors d'une conférence de presse.

Le Premier ministre explique qu'il n'y aura plus de réunion du Conseil européen avant les élections européennes et quitte la salle. Le Président de la Commission propose de procéder au prochain point.

3. Examen du tableau contenant la proposition de classement des documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux

Le tableau est approuvé tel que proposé.

4. Divers

Aucun point divers n'a été soulevé.

Procès-verbal approuvé et certifié exact